

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz Global Investors Fund - Allianz Global Small Cap Equity Catégorie d'Actions PT2 (GBP)



Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU1030382433
WKN: A1XDS1

Objectifs et politique d'investissement

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur les sociétés à petite capitalisation.

Nous investissons au moins 70 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Les sociétés à petite capitalisation sont des sociétés dont la capitalisation boursière est au maximum 1,3 fois la capitalisation boursière de la plus grande valeur mobilière de l'Indice MSCI World Small Cap. Nous pouvons investir jusqu'à 30 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs sur les Marchés émergents, sans dépasser 10 % des actifs du Compartiment pour chaque pays des Marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 15 % de ses actifs dans des obligations convertibles et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des obligations contingentes convertibles, dont 10 % maximum

peuvent être investis dans des obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur. Nous pouvons détenir directement en dépôts et/ou investir en Instruments du marché monétaire jusqu'à 15 % des actifs du Compartiment et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) investir dans des fonds monétaires. Toutes les obligations et tous les instruments du marché monétaire doivent être assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins B- ou d'une notation comparable d'une agence de notation reconnue. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds d'actions » au sens de la loi allemande sur la fiscalité des investissements (LAFI).

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à long terme.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 5 sont historiquement moyennement à très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 5 peut moyennement à fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Dans la mesure où le Compartiment peut investir sur le marché des Actions A chinoises à la fois via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, plusieurs risques supplémentaires dont, notamment, des risques réglementaires et des risques de suspension peuvent ainsi survenir et doivent être soulignés dans les risques généraux d'investissement et les risques liés aux actions.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

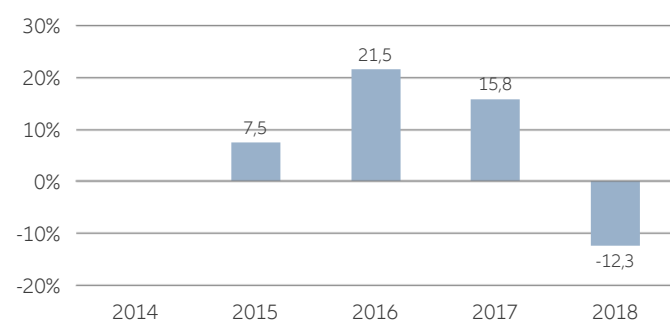
Frais courants	0,85 %
----------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 30.09.2018. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées



■ % de croissance du fonds

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2013.

Les performances du fonds ont été calculées en GBP.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais, français, espagnol et allemand auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 13.09.2019.